



PROJET EDUCATIF



- Le projet au regard de ses deux missions générales

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale – Un lieu d’animation de la vie sociale permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Diagnostic final et objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Descriptif de l'action envisagée	Résultats attendus	Indicateurs (quantitatifs et qualitatifs)
LIEU DE PROXIMITE POUR TOUS A VOCATION GLOBALE				
<p>A la lumière de l’enseignement de notre expérience, nous pensons que les domaines de l’inter génération et de la parentalité sont intimement liés. Par ailleurs, l’échange d’expériences entre « <i>tranche d’âges</i> » s’effectue naturellement lorsque lors d’actions collectives et concertées les générations œuvrent ensemble. Par ailleurs, nous évoluons dans un environnement où nous côtoyons les séniors au quotidien. Il nous paraît alors indispensable de s’appuyer sur ces éléments. Nous considérons ainsi que les notions de parentalité et de coéducation constituent des éléments constitutifs de l’action. Nous développerons l’axe « Parentalité » dans le chapitre 5.3 – Zoom sur le projet famille.</p> <p>Objectif général : Organiser notre action autour d’un axe valorisant le lien social dans ces dimensions familiales et inter générationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Faire vivre les lieux de proximité existants * Favoriser l’échange et le partage d’expériences. * Faire se rencontrer les générations * S’appuyer sur l’expression des besoins des familles recueillie dans les différents lieux d’accueil 	<p>Action Point Femmes dans son ensemble et en particulier les actions loisirs de proximité, alphabétisation et accompagnement des familles <<Action d’information>></p> <p>Opérations à caractère fédérateur et convivial entre les générations (fêtes de quartiers, soirées et/ou après-midi thématiques, débats...)...</p> <p><<activités en direction du public adulte issu des maisons de quartier >> Mise en place d’échanges de savoirs dans des lieux communs >> petits déjeuners dans les structures petite enfance pour les parents et les enfants...>> ...</p>	<p>L’émergence d’une dynamique où les générations se croisent ponctuellement mais régulièrement pour apprendre à interagir ensemble.</p>	<p>Nombre d’actions intergénérationnelles mises en place et nombres de personnes engagées >> qualité des interactions entre générations >> Nombre et types de liens entre famille et inter génération>>Retours quantitatifs et qualitatifs mesurables (Documents de communication, innovation dans l’activité ...</p>

Diagnostic final et objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Descriptif de l'action envisagée	Résultats attendus	Indicateurs (quantitatifs et qualitatifs)
MIXITE SOCIALE				
<p>Le Centre Social est ouvert à tous et se veut être un lieu de promotion sociale. A l'heure où nous assistons à l'explosion de l'individualisme, de la compétition systématique, de la méfiance voire du refus de l'autre. A Homécourt la mixité sociale est une réalité sociologique. Cependant Il va de soi qu'il n'y a pas lieu de stigmatiser une catégorie de population par rapport à une autre. De la richesse des échanges et des rencontres émanent la tolérance et l'acceptation de l'altérité.</p> <p>Objectif général : Etre en mesure d'accueillir la population dans sa diversité.</p>	<p>Accueillir tous les habitants sans aucune exception ni discrimination.</p> <p>Permettre aux individus et aux familles les plus fragiles (allocataires RSA,...à revenus faibles et/ou en situation de précarité) d'accéder plus largement à notre action et à l'activité de droit commun.</p>	<p>Prise en compte des individus et des familles et de leur singularité >> Tous les types d'accueil (péri et extra scolaires) de services et de proximités existants >> Action formelles et informelles d'écoute et d'orientation, de la demandes des usagers et des habitants >> Actions de relais (notamment pour les publics les plus fragiles) en relation avec le CCAS de la ville, les travailleurs sociaux, les enseignants...>> >> travail sur l'intégration des enfants porteurs de handicap et de soucis de santé...>> Information à l'ensemble de la population >> création d'évènements fédérateurs et conviviaux avec enfants, adolescents, parents, volontaires (fêtes thématiques, rencontres, débats...>> système de suivi individualisé lors de la prise en compte d'un individu ou d'une famille en difficulté >> Développement du travail en réseau >> Actions favorisant le passage des usagers du statut d'utilisateur à celui d'acteur dans leurs démarches face aux difficultés qu'ils rencontrent >> Inscription de notre démarche dans le droit commun pour ne pas créer de ghetto...</p>	<p>Une représentativité de la population homécourtoise dans son ensemble.</p> <p>Une participation des usagers quelles que soient ses origines, sa situation socio-économique</p> <p>Une dynamique de groupe sans discrimination et ou différence</p>	<p>Nombre d'actions mises en place et nombres et type de personnes reçues >> Evolution de la situation des personnes >> Mesure d'une réelle mixité sociale au sein des activités >> Mesure d'une prise en compte de la population dans sa diversité >> Mesure de l'inter action entre les différents types de population >> Retours quantitatifs et qualitatifs mesurables (Documents de communication, innovation dans l'activité, outils de suivi...)</p>

Diagnostic final et objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Descriptif de l'action envisagée	Résultats attendus	Indicateurs (quantitatifs et qualitatifs)
EXPRESSION ET PARTICIPATION DES HABITANTS				
<p>Quel que soit l'âge du public nous espérons que l'autonomie ne s'improvise pas et qu'elle peut être accompagnée par les professionnels et des personnes ressources. C'est une culture d'initiatives et de projets collectifs. Pour autant, initiative ne signifie pas improvisation ou laisser faire, mais plutôt, organisation et responsabilités. Loin de penser que notre rôle est de faire « à la place de... », nous voulons laisser libre espace pour que tout un chacun puisse s'exprimer et être acteur d'un projet, du projet du Centre Social à la mesure de ce qu'il peut offrir. Le projet social se doit d'être une mise en synergie de tous les acteurs, les habitants, les usagers y ont une vraie place. Le Centre Social propose des services à toute une population, cette dernière n'en est cependant pas une simple consommatrice, elle doit pouvoir y est actrice.</p> <p>OBJECTIF GENERAL : Etre un lieu où tout un chacun aura la place pour s'engager et être acteur selon ce qu'il est.</p>	<p>Inciter et donner envie aux habitants et aux usagers de prendre la parole, de revendiquer et /ou d'exprimer leurs besoins</p> <p>Favoriser leur engagement et leur participation dans leur environnement mais aussi dans leur vie quotidienne.</p> <p>Permettre un engagement progressif dans l'organisation de la gouvernance du CS et au-delà.</p>	<p>Propositions d'activités novatrices dans le centre de loisirs. >> Actions d'accueil spécifique des parents dans les structures de type A.C.M.>> écoute attentive des demandes>>facilitation et valorisation de l'implication des publics (encadrement, organes de réflexion et de préparation...) >> mise en œuvre d'activités favorisant l'expression du besoin et des envies des enfants >> Mise en œuvre d'animations collectives permettant une participation active des enfants et des adolescents >> développement de la convivialité>> Présence de professionnels au sein des instances officielles (Conseil d'école, d'administration...) >>la relation avec l'association de Parents d'élèves>>facilitation d'accès aux vacances et aux loisirs pour les adolescents avec les « chantiers loisirs jeunes »notamment en directions des jeunes filles >> Mise en place de comités de pilotage dans l'ensemble des dispositifs afin de mieux partager les problèmes matériels liés aux activités>>Mise en place de temps d'accueil et d'écoute formels et informels (temps des parents, journée portes ouvertes..conférences, aménagement des espaces et des entrées) >>Réflexion commune avec les parents autour des projets pédagogiques Rebondir sur les propositions des adhérents >> Actions d'accueil spécifique des parents sur tous les lieux d'accueil des enfants et adolescents >> mise en œuvre d'activités favorisant l'expression du besoin et des envies des enfants >> organisation de débats >> Facilitation de l'évolution de la participation des publics vers des engagements moins ponctuels (C.A., création d'association, junior association...)>> Formations à l'intention des parents sur des sujets qui les intéressent >> Mise en place d'une pédagogie du libre choix et de la participation active des enfants >>actions partenariales et favorisant la participation des publics enfants et jeunes>></p>	<p>La participation, la revendication constructive et l'expression des besoins des usagers comme des « réflexes ».</p> <p>Une augmentation des volontaires dans les projets collectifs</p> <p>A terme, de nouveaux volontaires au sein des organes de parole mais également du Conseil d'Administration, voire d'autres associations</p>	<p>Nombre et type de demandes – Origines de celles-ci -Qualité et richesse de la communication – Nombre de bénévoles ou d'habitants parents et non parents) dans les actions et les projets - Retours qualitatifs mesurables des adhérents et des habitants sur l'ouverture du Centre social à leur participation – Nombre d'activités issues du public et nombre de celles dans lesquelles ils ont participé de façon active – Type de participation (ponctuel, régulière, permanente... - Evolution de la participation -Nombre de projets mis en œuvre – retours mesurables sur le degré d'autonomie des publics dans la mise en œuvre des projets – quantité et type de valorisations effectuées – nombre d'espaces et d'actions d'échange et d'écoute – Evolution de l'activité dans les structures Centre de Loisirs ...</p>

5.2.1 – La fonction d'accueil

Le Centre Social nous l'avons vu, s'est doté de différents lieux répartis sur le territoire. Tous ne sont pas équipés en matériel et en équipement comme peut l'être le secrétariat de « *Ville Plurielle Centre* ». Cependant, l'espace ou le lieu d'accueil est souvent le temps de la première rencontre avec le Centre Social. C'est aussi le lieu où les habitants du quartier et/ou de la ville viennent s'informer sur les services, les structures et sur tout ce qui peut être utile pour faciliter la vie quotidienne de chacun.

C'est donc un espace privilégié pour recueillir les besoins des personnes, écouter leurs demandes, les orienter et les informer sur les activités, les services du centre et au-delà du quartier, de la ville. Notre ambition est que ce lieu soit une véritable "boussole du quartier" en veillant à ce que chacun s'y sente bien accueilli par des professionnels au fait du projet et du réseau de partenaires.

Dans le Centre Social, on peut définir la fonction accueil en quatre missions :

- *L'information, les inscriptions.*

Il faut savoir accueillir le public qui demande des informations sur tous les secteurs d'activités tout en étant disponible pour ceux qui désirent s'inscrire à une activité. Il faut pouvoir répondre aux attentes des personnes qui veulent savoir quelles seront les activités pendant les vacances ; à quelle date reprendront les cours en septembre ; quand il sera possible d'obtenir un rendez-vous avec le directeur, de la maman en détresse de moyen de garde, du jeunes se retrouvant à la rue ou n'ayant plus de moyen de transport pour se rendre au travailIl faut pouvoir informer au mieux les gens tout en sachant que les renseignements demandés sont très diversifiés.

- *La perception des phénomènes.*

Une activité trop chère, les anciens qui ont trouvé leur salle pas nettoyée, un problème de consommation qui ne peut pas attendre, une personne en détresse. Dans tous ces cas, il faut analyser et anticiper la situation en trouvant les interlocuteurs qui pourront donner des solutions. L'essentiel est de faire cohabiter les personnes en donnant, c'est essentiel, sa place à tout le monde, ce n'est pas toujours évident quand on sait que plusieurs générations se retrouvent.

- *L'organisation.*

Une fois les problèmes perçus il faut les régler et faire passer l'information aux personnes concernées, soit par la rédaction d'un message sur le cahier de liaison soit par un coup de téléphone quand c'est plus urgent. L'accueil doit aussi gérer le planning, la propreté et la disponibilité des salles pour différentes manifestations (Conseil d'Administration, réunion d'information, assemblée générale...) dans la limite du possible car les activités se déroulent essentiellement le soir.

- *Lieu d'échange.*

C'est l'endroit le plus fréquenté de la maison, on peut échanger ses idées, parler de ses coups de blues, signaler un problème dans un secteur ou annoncer une bonne nouvelle.... Pour ça, il faut savoir écouter et répondre tout en restant patient et discret afin que chacun reparte avec plus d'enthousiasme qu'à son arrivée.

Nous remarquons que l'accueil des usagers peut parfois être perfectible quant à l'écoute, la lisibilité et aux réponses données.

En termes d'objectif général, il s'agit alors dans le cadre de ce que le centre social fait déjà de : Développer les outils et les connaissances des professionnels du Centre social pour tendre vers toujours plus d'efficacité dans l'accueil du public, de la compréhension des problématiques et des réponses apportées (immédiates, à l'interne du Centre Social, dans le réseau accompagnées, non accompagnées...)

Objectifs opérationnels :

- * S'astreindre, pour les professionnels susceptibles d'accueillir le public - sans à proprement parler de protocole car chacun le fera avec ce qu'il est - à une régularité, tant dans la forme que le fond, de l'accueil.
- * maintenir et si besoin équiper chaque lieu du matériel nécessaire certaines modalités de l'accueil (téléphone discret, poste informatique, espace confidentiel...)
- * Prendre le temps d'accueillir les nouveaux salariés et les stagiaires.
- * Intégrer de façon récurrente de l'information, de la formation, de l'échange de pratiques... dans le travail des équipes.
- * formaliser les rencontres et échanges
- * rencontrer les partenaires en dehors de l'action.

Descriptif de l'action envisagée : Echancier :

- * planification et échancier de séances propre à la formation des personnels connu d'avance par ces derniers et décidées collectivement.
- * Ecoute des remarques issues des partages d'expérience pour améliorer l'efficacité des lieux d'accueil
- * Présentation des personnes, tour des installations, outils de communication...
- * Etablir et diffuser compte-rendus et synthèses des rencontres
- * Organisation de rencontres conviviales des partenaires (petits déjeuners, pot des partenaires, Noël des salariés...)

Résultats attendus :

- * Connaissance la plus exhaustive possible du fonctionnement, des objectifs du Centre Social et du réseau de partenaires par tous les personnels ayant une fonction d'accueil des usagers.
- * Cohérence des discours et des modes de pratiques d'accueil.
- * Lisibilité de l'action du Centre Social par les usagers mais aussi des partenaires.
- * Amélioration des représentations des usagers et partenaires à l'égard du Centre Social.
- * Etablissement de repères

Evaluation :

- * Nombre et types de séances de travail, nombre et qualité des formalisations
- * Engagement et intérêt des salariés, richesse des échanges, richesse des propositions, ressentis des salariés
- * Amélioration de la forme et du fond des outils d'accueil.
- * Satisfaction des usagers (enquêtes, développement du nombre de démarches vers le Centre Social ...)
- * Satisfaction des professionnels (Ressenti, développement des accompagnements...)
- * Mesure du temps passé/aux résultats sur le terrain.

5.2.2 – L'attention aux publics fragilisés

La proportion des publics fragilisés accueillis dans le Centre Social reste cohérente au regard des données statistiques.

Cependant, l'idée n'est pas seulement de coller aux statistiques mais bien de rendre notre action toujours plus accessible aux publics fragilisés (économiquement, culturellement, physiquement...). Notre capacité à être efficace dans la réponse apportée dépendra bien sûr de l'accueil, au sens où nous l'entendons dans le paragraphe précédent.

Objectifs opérationnels :

- * Accueillir, être en empathie, rassurer, gommer toute attitude discriminante...
- * Adapter les réponses et/ou l'accompagnement selon les difficultés et les problématiques
- * Aller vers ces personnes et ces familles qui n'effectuent pas la démarche vers le Centre Social
- * Créer un lieu qui sera une alternative et/ou un complément aux organismes caritatifs. (*Cet objectif est en lien direct avec le projet d'épicerie sociale*)

Descriptif de l'action envisagée : Echancier :

- * En se dotant d'outils et de « protocoles » ad hoc (échancier de paiement, projet d'accueil Individualisé...),
- * En proposant des parcours et des relais (partenariat avec les CCAS, les travailleurs sociaux, accompagnement administratif...)
- * Dans l'idée de la transversalité, en se référant dès que besoin aux relais internes au Centre Social (référénte familles, projets loisirs de proximité, vacances familiales...)
- * Tenir une mémoire anonyme des accompagnements
- * En partenariat avec les fédérations d'Education Populaire, la commune, et les porteurs de projets (Association SOLAN) aider, chaque année, aux premiers départs et centres de vacances aux moments des congés d'hiver et estivaux.
- * La création d'une « épicerie sociale » en s'inscrivant dans une dynamique d'insertion sociale des publics fragilisés (équilibre alimentaire, gestion du budget...)
- * Projet de mise en place d'un « Eco Appart »
- * Projet chantier d'insertion

Résultats attendus :

- * Augmentation du nombre de familles/individus fragilisés fréquentant le Centre Social
- * Moins de discriminations et toujours plus de mixité sociale et culturelle
- * Plus d'autonomie des publics fragilisés

Evaluation :

- * Nombre de familles, d'individus bénéficiaires des minimas sociaux participants aux actions et opérations menées pas le Centre Social.
- * Qualité des interactions et des relations dans les activités

5.2.3 – Le développement d’actions adaptées aux besoins de la population

Nous avons vu dans le cadre de l’évaluation que d’une manière générale l’action du Centre Social Ville Plurielle était adaptée aux besoins de la population. Aussi le travail dans ce domaine s’oriente-t-il plutôt vers une adaptation et une évolution des modalités de mise en œuvre liées aux constats de terrain. En résumé il ne s’agit pas de faire pour faire.

Objectifs opérationnels :

- * Développer, en complément de ce qui est déjà fait, une dynamique autour des problématiques liées à la santé de façon transversale afin que l’ensemble des acteurs prennent en compte ce sujet.
- * Insuffler une dynamique autour de l’école. Etendre ainsi la réflexion aux rythmes de l’enfant et des familles.
- * Créer un lieu mobile d’animation à l’attention des quartiers non dotés de structures de proximité.
- * développer nos Accueil Jeunes

Descriptif de l’action envisagée :

- * En plus de ce qui est déjà fait dans le cadre du service famille en général et du point Femmes en particulier, création d’au moins une manifestation/action par an (par service ou ensemble) en rapport avec la santé.
- * Dans le cadre de la prévention, création d’un groupe autonome issu d’un (des) quartier(s) pour la pratique d’une activité de loisirs pleine nature. S’appuyer sur ce groupe pour la mise en œuvre d’une manifestation annuelle.
- * Mutualisation des manifestations et animations en lien avec la santé du territoire en vue d’un calendrier annuel à l’attention de tous les habitants de Homécourt mais également de la Communauté de Communes du Pays de l’Orne.
- * promouvoir l’idée d’une évaluation inter partenariale et collective (écoles, Municipalités, parents d’élèves, associations et Centre Social) de l’organisation du périscolaire depuis septembre 2014 **pour une réorganisation au plus tôt à la rentrée 2015/16.**
- * , élaboration d’un projet de « Ludo-bus » pour amener les loisirs et le Centre Social dans les quartiers Grande Fin et Petite Fin.
- * en s’appuyant sur l’existant mais aussi sur le travail mené au collège de Joeuf, en innovant dans l’offre d’activités, en rendant les jeunes acteurs de leurs loisirs (Chantiers, engagement sur des manifestations du territoire...) et en adaptant les modes de communication (Réseaux Sociaux)

Résultats attendus :

- * Une prise en compte par les habitants mais aussi par les professionnels, des enjeux d’une prévention primaire sur les problématiques de santé (équilibre alimentaire, pratique d’une activité physique, cancer, maladie cardio-vasculaire, hygiène...)
- * Une prise en compte par l’ensemble des acteurs éducatifs de la ville (parents/écoles enseignants/mais aussi du territoire de l’importance d’une prise en compte globale du rythme de l’enfant et de sa famille et de la spécificité de notre territoire).
- * L’éclosion d’une dynamique participative sur les quartiers non dotés de structures de proximité
- * Davantage de jeunes et une plus grande mixité dans les effectifs accueillis dans les Accueils Jeunes.

Evaluation :

- * Nombre de participants aux manifestations et participation active des usagers aux manifestations liés à la santé organisées par le Centre Social.
- * Dynamisme et composition (mixité sociale) du groupe autonome loisirs sportifs
- * Nombre de rencontres et production réalisée par le collectif « rythmes de l’enfant »
- * Diversité des partenaires autour de la table
- * Qualité du projet « Ludo bus », enfants et familles touchés par le projet
- * Emergence de volontés et d’engagements d’usagers sur les quartiers grande Fin et Petite Fin pour des projets collectifs.
- * Nombre de jeunes accueillis dans les accueils jeunes, notamment les « nouvelles têtes »
- * Innovation et rythme dans l’offre d’activité

5.2.4 – La participation des usagers

La parole doit être donnée aux usagers le plus largement possible et dès que cela est possible. En effet, il est toujours plus facile de s'engager et de participer au(x) projet(s) si l'on est acteur de ceux-ci. L'idée est alors de sortir des logiques de consommation d'activités et/ou de services. En somme, multiplier et rendre systématique la création d'espaces formels de parole représentatifs ou bien de rattacher une action, un projet à un organe d'expression existant.

Objectifs opérationnels :

- * Créer un espace d'usagers des activités régulières
- * Mettre en place des petits déjeunés partagés avec les parents des structures multi-accueil au moins une fois par trimestre
- * Mettre en place de repas ou goûters pour les parents des autres structures petite enfance
- * Rattacher les nouvelles actions santé aux organes de paroles des quartiers ou du point Femmes.
- * Faciliter l'émergence d'idées mais aussi et surtout de volontés pour la création de deux manifestations « populaires » sur les quartiers non dotés de structures de proximité (Grande Fin et Petite Fin).

Descriptif de l'action envisagée :

- * Rencontre de tous les usagers des activités régulières activité par activité. Présentation du projet d'espace de parole, choix d'un représentant à l'interne et création du groupe
- * Rattachement « réflexe » des nouvelles actions les plus importantes à un organe de parole ad hoc. Communiquer en ce sens auprès des usagers engagés.
- * En s'appuyant sur les animations d'été notamment, aller à la rencontre des habitants, des familles via le « Ludo-bus » pour enclencher une dynamique participative de projet collectif à l'instar des quartiers Gare et Bois de la Sarre. Ce travail pourra également s'appuyer sur des groupes de parents d'élèves et d'autres manifestations dans lesquelles nous sommes partenaires.

Résultats attendus :

- * Une prise en compte plus large par les usagers du projet du Centre Social et des enjeux de son action.
- * Plus d'acteurs bénévoles au sein du projet du Centre Social
- * Emergence d'idées voire de projets émanant des parents des structures petite enfance.

Evaluation :

- * Nombre d'usagers volontaires dans l'EdU (Espace des Usagers) des activités régulières
- * Dynamisme et force de proposition du groupe
- * Dimension novatrice et adéquation des projets avec la demande, les volontés et les besoins des usagers, par extension, des habitants.
- * Evolution des actions et du projet social en ce sens

5.2.5 – La concertation et la coordination avec les autres acteurs

Il y a lieu de bien définir avec quels partenaires nous pouvons nous associer. Pourquoi ceux-là et pour faire quoi avec eux ? Quel objet, quels objectifs ? Quel pilote ? Au regard des expériences menées ces six dernières années, nous souhaitons pérenniser un partenariat opérationnel en contrepoint d'une vision et d'une manière de faire plus institutionnelle où parce que le simple fait d'être réuni autour d'une table constitue une réunion partenariale.

Nous avons bien conscience que cela prend du temps mais c'est aussi un enjeu dans la conduite et la « réussite » du projet. Le Centre social doit être inventif de réponses nouvelles avec l'ensemble des acteurs de son champ d'action. Il nous faut repenser la question ensemble et les réponses à lui donner. Que serait le Centre Social s'il ne travaillait pas avec les familles l'école, la municipalité, les travailleurs sociaux, les institutions de son environnement... Ce serait un ghetto.

Pour ces dernières, nous noterons par ailleurs, que le Centre Social a besoin de se faire entendre des organismes de tutelles, des financeurs, en somme il doit aussi être reconnu et crédible.

Ensuite, l'idée est aussi de tendre vers une représentation commune de cette notion du partenariat par l'ensemble des acteurs en présence : de la construire ensemble. Même si, tous les acteurs ne seront pas dans tous les cas concernés par toutes les actions, la conceptualisation aidera de part son « statut » de socle commun à davantage de régulation et d'efficacité dans la mise en œuvre des projets.

Enfin, nous notons de façon empirique, mais c'est aussi une réalité, qu'un projet naît la plupart du temps de la reconnaissance d'un problème, d'une carence constatée par un ou plusieurs acteurs. Avant même de s'inscrire dans un projet concerté, il y a bien là l'envie « d'agir sur.. », or selon les acteurs, les approches, les intérêts et les objectifs divergent. Aussi n'y a-t-il pas là intérêt à organiser les différences autour de la perspective commune de complémentarité et de bénéfices.

En complément, nous souhaitons préciser que, lors d'un travail en partenariat, si les relations et les décisions sont inscrites dans un rapport d'égalité (la parole de l'un valant la parole de l'autre), les moyens, les responsabilités ne sont pas nécessairement partagées à parts égales. Nous souhaitons faire valoir les notions d'équité, de parité et coopération. Volonté affirmée du Conseil d'Administration de Ville Plurielle, le développement du partenariat ne s'inscrit pas uniquement dans le projet ou dans la simple affirmation mais authentiquement dans l'action, une action commune et négociée dont le Centre Social ne sera pas le seul moteur.

A cet effet et pour conclure, il y a lieu pour le Centre Social et ses professionnels d'une part de ne pas être sur une position hégémonique et/ou incontournable mais bien de laisser la place à... voire de la proposer lorsque cela est adapté et pertinent face à la situation et à la mise en œuvre d'un projet.

Objectifs opérationnels :

- * Construire un partenariat solide au sein du collège de Joeuf
 - * Redéfinir les contours et réadapter le projet Réso+.
- Etre vigilant de ne construire des partenariats que sur des bases formelles, même si parfois l'idée d'une action peut naître d'échanges informels.
- * Communiquer dorénavant en termes de « Centre Social ».

Descriptif de l'action envisagée :

- * En développant le projet en partenariat avec les autres structures du territoire concernées, les personnels et instances éducatives du collège de Joeuf.
- * Proposer dans les groupes de partenaires ad hoc les idées informelles évoquées « en off ». Cela dans la mesure où l'idée s'inscrit dans un cadre et une volonté politique existante. Eviter, autant que faire se peut, les décisions en dehors des cadres formels.
- * Les termes de « Centre Social » doivent dorénavant composer les discours de représentation et celui de ses professionnels. Ils doivent apparaître sur les documents officiels, les plaquettes d'information...

Résultats attendus :

- * Il est question à la fois d'inciter les jeunes à fréquenter davantage nos Accueils Jeunes mais aussi et surtout à jouer notre rôle de relais, de facilitateur et d'acteur éducatif dans un contexte global. L'idée est en ce sens de permettre aux familles de collégiens, lorsqu'il y a lieu, de moins subir la scolarité de leurs enfants.
- * Le projet Réso+ est un outil intéressant pour l'action en direction des jeunes. Cependant, il lui faut trouver un rythme et une dynamique que chacun des acteurs partage. Nous attendons, avec ces aménagements, alors que les animateurs jeunes se saisissent plus collectivement du projet.
- * Une meilleure compréhension par l'ensemble des partenaires des enjeux et de la ligne directrice du Centre Social.

Evaluation :

- * L'effet de notre travail au collège sur l'évolution des effectifs dans nos Accueils Jeunes.
- * Evolution des effectifs des Accueil Jeunes d'une manière générale.
- * Qualité des liens tissés entre les jeunes et les animateurs
- * Engagement des jeunes sur des projets collectifs
- * Mesure du nombre de projets nés en « off » et ceux construits dans des cadres formels
- * Mesure de la différence et des écarts de leur mise en oeuvre
- * Evolution du discours et des représentations des partenaires en ce qui concerne la structure « Centre Social » et son action.
- * Ressentis des acteurs du territoire

III - ZOOM SUR LE PROJET FAMILLE

Le constat général du centre social Ville Plurielle et des partenaires montre que de nombreuses familles restent éloignées de l'école. Les parents se sentent quelquefois démunis ou ne se sentent pas impliqués, ayant une image totalement négative du monde scolaire.

Certains se sentent isolés, n'ont pas d'endroit où se confier, où trouver une écoute, où échanger sur leur quotidien, leurs difficultés, leurs joies ou leurs peines. D'autres auraient envie, à leur niveau, de s'investir dans une démarche citoyenne.

Notre projet s'inscrit désormais dans une approche plus globale de la famille.

Notre action est répartie en 4 axes complémentaires que nous souhaitons conforter:

- Le CLAS
- Les actions « relations familles écoles »
- Les actions d'accompagnement à la fonction parentale
- L'expression et le soutien entre pairs.

3.1 - Le CLAS

Les objectifs :

- Offrir à tous les enfants un lieu commun de proximité où chacun pourra avoir les mêmes chances de s'épanouir et d'acquérir les outils nécessaires pour mieux vivre sa scolarité et sa vie de futur citoyen autonome et responsable.
- Veiller à ce que les parents soient confortés et accompagnés dans leur rôle éducatif.
- Favoriser l'ouverture culturelle et la socialisation dans un cadre accueillant.
- Affiner l'accueil après l'évaluation de notre travail suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

L'action se veut de proximité. Aussi, selon leur lieu d'habitation et de scolarisation les enfants sont accueillis sur trois sites. Les parents sont des partenaires incontournables de cette action.

Les perspectives et l'évaluation mise en place

L'évaluation s'effectue d'un point de vue quantitatif (nombre d'enfants inscrits, de partenaires, présences des parents,... comparaison avec les années précédentes...) et qualitatif (respect de l'engagement des enfants, des parents, qualité des interventions, évolution du dispositif par rapport au constat de départ et aux objectifs posés, évolution des relations avec les écoles, les parents...)

3.2 - Les relations entre les familles et l'école

Les objectifs généraux

Favoriser, notamment dans l'accompagnement à la scolarité, une implication plus grande des parents, pour permettre aux jeunes de se sentir davantage encadrés et ainsi mieux tenir leurs engagements. Donner une meilleure image du monde scolaire pour une meilleure implication des parents. Soutenir les parents dans leur fonction parentale. En ce qui concerne l'action spécifique avec le collège nous souhaitons y jouer un rôle de facilitateur et de relais entre les familles et les enseignants et la vie scolaire. Les activités proposées ne doivent pas être une fin en soi mais bien un moyen de faire le lien avec les jeunes dans un premier temps et avec les familles par la suite. Notons que l'objectif de Réso+, - puisque cette action dans laquelle nous sommes partenaire est concomitante de la notre au collège - est de créer à terme un dispositif Point d'accueil Ecoute Jeunes (P.A.E.J. ou équivalent) sur le territoire.

3.2.1- La découverte du milieu scolaire et les actions passerelles

Les objectifs spécifiques

- Faciliter la relation Parents/écoles
- Informer les familles et les enfants/adolescents sur l'organisation autour de l'école
- Permettre aux enfants/adolescents et aux familles de bien (mieux) vivre les changements importants de la scolarité.
- Organiser des rencontres collectives dans lesquelles les parents et les enfants/adolescents peuvent être acteurs.
- Travailler en partenariat avec l'école et les enseignants et tous les partenaires potentiels
- Resserrer les liens
- Considérer enseignants et parents comme véritables partenaires de l'action
- Faire en sorte que parents et enseignants se découvrent différemment
- Permettre aux enfants/adolescents et aux parents de découvrir la classe et l'enseignant
- Permettre aux parents de dédramatiser la première rentrée scolaire et quelquefois la première séparation en leur permettant de poser toutes les questions que cela soulève
- Présenter les locaux, le fonctionnement de la classe
- Permettre aux parents de faire connaissance entre eux

Les perspectives et l'évaluation mise en place

Les perspectives sont de créer à terme une dynamique participative et active des parents dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) tout au long de leur scolarité.

L'évaluation sera à caractère quantitatif (nombre de participants présents, nombre de participants acteurs, nombre et type d'ateliers, nombre et type d'intervenants...) et bien sûr qualitatif (ambiance au sein des ateliers, type de participation, effet sur la participation en général et aux Espaces des Usagers en particulier l'année suivante, l'effet sur la relation à l'enseignant...)

Elle sera effectuée dans un premier temps par l'équipe de professionnels et les enseignants, ensuite, avec les parents participants.

5.3.2.2- Co- animation d'activités par les parents : rencontres parents/enfants/ enseignants de l'école maternelle

L'action concerne les tout-petits et requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Il s'agit d'œuvrer chacun, association et école, dans une logique d'articulation des actions en faveur du tout-petit. Nous faisons partie d'un dispositif spécifique sur l'école Hélène Defaut à Homécourt : le dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans pour les enfants qui auront 2 ans, même en cours d'année, les enfants qui n'ont pas encore acquis la propreté ou qui ne sont pas encore prêts pour le rythme de l'école ou pour ceux qui n'ont pas obtenu de place dans l'école de secteur. Ce projet en partenariat est un moyen, pour le parent de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant et de participer à la vie de la classe.

Les objectifs spécifiques

- Donner une image positive du monde scolaire pour une meilleure implication des parents
- Rendre l'école lisible
- Créer du lien entre la famille et l'école
- Approche et sensibilisation au LAPE
- Faire partager aux parents le projet d'école
- Permettre la rencontre des familles
- Organiser des rencontres collectives dans lesquelles les parents et les enfants peuvent être acteurs.
- Travailler en partenariat avec l'école et les enseignants
- Resserrer les liens
- Considérer enseignants et parents comme véritables partenaires de l'action
- Faire en sorte que parents et enseignants se découvrent différemment
- Prévention

Evaluation

Bilans avec les enseignants, satisfaction des parents et des enseignants, capacité d'adaptation de l'enfant.

3.3- Actions d'accompagnement à la fonction parentale

Au LAPE, nous avons ciblés certains besoins des familles, émanant pour la plupart, d'une demande implicite ou explicite des parents. Nous souhaitons que nos actions aient du lien, qu'elles soient complémentaires et répondent à de réels besoins de terrain. Le lieu d'accueil parents-enfants, les actions de sensibilisations au LAPE, l'animation des temps de consultation de nourrissons, les ateliers d'éveil enfants-parents et les passerelles entre structures petite enfance sont des moyens appropriés pour répondre à ces besoins.

Les objectifs

- Favoriser les échanges parents-enfants
- Permettre des échanges pendant lesquels chacun trouve sa place, sans crainte d'être jugé
- Valoriser les compétences des parents et des enfants
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif mais leur permettre également la possibilité de poser seuls leurs choix éducatifs
- Prévenir l'isolement et aider à la création de lien social
- Permettre des échanges interculturels et une mixité sociale
- Accompagner les parents afin qu'ils investissent les lieux et structures d'accueil collectif de la petite enfance, enfance et adolescence.
- Etre un lieu d'écoute, favoriser la verbalisation des angoisses
- Offrir un espace ludique et rassurant aux enfants qui attendent la visite médicale et participer à une observation globale de l'enfant et de sa famille en lien avec la puéricultrice et le médecin, et ce, en respectant la clause de confidentialité du lieu
- Informer et orienter les familles vers les structures petites enfance du territoire et / ou les structures spécialisées
- Offrir un espace de jeux et de socialisation
- Faire connaître le LAPE et les actions complémentaires qui en découlent
- Accompagner les familles et servir de relais
- Faciliter l'intégration des enfants dans une nouvelle structure

L'évaluation mise en place

L'évaluation portera sur les critères suivants :

- Nombre de familles
- Nombre d'enfants
- Nombre de parents
- Raison de la 1^{ère} venue
- Qui les a orientés?
- Pourquoi elles continuent à venir
- Les thèmes abordés lors des séances
- Vers quelles structures orientons-nous les familles ?
- Quels conseils les parents échangent-ils ?
- Quelles compétences sont appuyées ?
- Le lien parent/enfant est-il renforcé ?
- L'action crée-t-elle du lien social ?
- L'action est-elle interculturelle?
- L'action favorise-t-elle la mixité sociale ?

3.4- Expression et soutien entre pairs

Il s'agit de proposer aux parents des espaces, afin qu'ils puissent échanger entre eux et avec des professionnels et trouver des réponses aux questions qu'ils se posent.

Les différents moyens que le Centre Social Ville Plurielle offre sont les suivants :

- Le Point Femmes
- Les Espaces des Usagers
- Groupes de parole (type « café des parents ») avec ou sans thématique

Les objectifs

- Donner une place aux parents en tant qu'acteurs d'un projet
- Faire du lien entre parents et professionnels en faisant tomber les représentations de chacun sur l'autre
- Faire du lien entre parents eux-mêmes et ainsi accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales.
- Se démarquer du mode d'utilisation actuelle des accueils à caractère consommatoire pour un fonctionnement davantage participatif et donc plus dynamique.
- Favoriser les échanges parents/enfants au sein de la famille
- Valoriser les compétences des membres de la famille
- Prévenir l'isolement et aider à la création de lien social
- Permettre les échanges interculturels et la mixité sociale
- Favoriser la verbalisation des angoisses
- Accompagner les familles et servir de relais

Les perspectives et l'évaluation mise en place

Si le nombre de participants reste un indicateur de la portée de nos actions, nous nous attacherons également à faire de ces rencontres un « laboratoire d'idées », nous permettant d'adapter ensuite nos pratiques en termes de participation des parents à la vie de nos structures et en général, les structures de droit commun.

Par expérience nous savons que les Espaces d'usagers s'avèrent être de bon vecteurs de communication et contribuent à ce que l'information circule bien dans la population.

L'évaluation sera à caractère quantitatif (nombre de participants présents, nombre de participants acteurs dans les projets, nombre et type de projets, nombre, type de partenariat...) et bien sûr qualitatif (ambiance au sein du groupe, type de participation, effet sur la vie de l'accueil, capacité à innover, à s'écouter, à débattre, à construire collectivement, émergence de demandes, impact de l'action sur la famille et l'environnement, satisfaction du partenariat...)

Elle sera effectuée dans tous les cas par l'ensemble du groupe de volontaires et de professionnels.